

La lettre de la F.O.L.

un avenir par l'éducation populaire

Saint-Brieuc, le 19 novembre 2009

Le Président aux associations
adhérentes à la F.O.L.

Chers amis,

Avec le CDAL (Comité Départemental d'Action Laïque, auquel participe notre Fédération) nous avons réagi à l'adoption de la loi Carle, au moyen d'un communiqué :

La loi Carle a été adoptée par le Parlement. Elle contraint les communes à financer les écoles privées recevant des élèves des écoles extérieures. C'est un nouveau très mauvais coup pour l'École Publique, car cette loi bénéficiera principalement à ceux qui font le choix de l'école privée, en leur permettant de scolariser les élèves dans l'enseignement privé, au détriment de l'école publique, l'école de la République.

Le Comité Départemental d'Action Laïque demande aux collectivités territoriales de ne plus financer les dépenses facultatives des établissements privés : forfait pour les écoles maternelles et pré-élémentaires sous contrat simple ; aides à l'investissement pour les établissements du second degré.

Il leur demande de veiller au développement de l'enseignement public afin que, partout où la population enfantine le permettrait – comme à Hénon –, une école publique soit ouverte.

Pour notre part, nous invitons les amicales laïques à être attentives à cette question, et à apporter un soutien actif aux municipalités qui font ou feront le choix de ne plus financer les dépenses facultatives des écoles privées.

La notion de laïcité est connue de tous, mais pour beaucoup elle est devenue aussi banale que l'air qu'on respire. Cela prouve qu'elle fait partie de notre vie quotidienne, de notre patrimoine social et culturel, qu'elle est un élément de l'identité française. Pourtant, elle est l'objet de nombreuses confusions. Certains la respectent à la lettre sans le savoir et donc sans s'y référer, d'autres s'y réfèrent au nom de la tradition mais sans en mesurer les enjeux. Certains la bafouent en étant convaincus de la respecter et de la défendre. Certains la considèrent comme un simple dispositif réglementaire assurant la neutralité de l'espace public, d'autres y voient la source d'une morale sociale centrée sur le « vivre ensemble » ; certains la brandissent pour refuser toute forme de diversité, d'autres en font un combat contre toutes les intolérances ...

Preuve que la laïcité, comme beaucoup de principes de la République, doit être régulièrement revisitée, pour que chacun puisse en mesurer les vertus, en évaluer les conséquences et en comprendre la signification.

La Fête de la laïcité organisée autour du 9 décembre (date anniversaire de la loi de 1905) à l'initiative de la Commune de Plouha en sera l'occasion. Les moments de réflexion et les moments d'information succéderont aux moments de convivialité, permettant d'approfondir la compréhension de la notion de laïcité. Au programme : conférence, film, débats, exposition, et même une randonnée de la Liberté proposée par l'UFOLEP. Le détail peut être consulté sur le site de la Fédération (<http://www.fol22.com/Fete-de-la-Laicite-a-Plouha-du-5.html>).

La Fédération et plusieurs associations laïques du secteur participent à cette animation à laquelle vous êtes chaleureusement invités.

Une réforme du lycée a été présentée par le président de la République voici quelques semaines ; on y trouve quelques propositions intéressantes mais il ne s'agit que d'améliorations marginales qui ne pallieront pas les faiblesses du lycée. L'échec fréquent des bacheliers

technologiques lorsqu'ils arrivent à l'Université, en atteste ; la sur-représentation des enfants issus des milieux « cadres supérieurs et enseignants » dans les classes préparatoires et les grandes écoles en est un autre indice ...

Les réflexions menées par la Ligue de l'Enseignement depuis 2004 -L'école que nous voulons- restent d'actualité, et même, elle doivent être amplifiées.

Au niveau régional, nous avons ouvert un chantier concernant l'accompagnement scolaire des jeunes : la passivité de la majorité des lycéens face aux apprentissages et le désengagement croissant de la vie lycéenne seront au centre de nos réflexions. Cela débouchera sur des propositions en direction du Conseil Régional.

Terminons par les actions engagées par notre Fédération :

- Les activités internationales : elles sont centrées sur le SVE (Service des volontaires européens), avec l'accueil de deux jeunes allemandes à la Fédération. En outre, la Fédération a regroupé 20 à 25 jeunes venus de toute la France, pour deux temps de concertation/formation qui se sont tenus à Tréveneuc.

- Les Cafés-débats sur le thème des discriminations : les prochains se tiendront à Saint-Brieuc le 8 décembre -École et discriminations- et le 28 janvier -égalité homme-femme.

- les séjours neige du mois de février. Un séjour ados « 100% ski and surf » à Combloux (13-21 février), un séjour enfants à Ancelle (20-27 février) un séjour familial à Ax-les-Thermes (13-21 février).

- *Lire et Faire Lire*, pour marquer ses 10 années d'activités, envisage des opérations particulières, et surtout une présence renforcée sur les manifestations littéraires comme les *Littératures de l'engagement*, et sur les actions en direction de l'enfance comme *Enfantillages*.

- L'UFOLEP organise la formation des animateurs sportifs : une première session, le 31 octobre, a permis aux animateurs professionnels de toute la région de découvrir les pratiques nouvelles de gymnastique d'entretien ; d'autres journées sont prévues en 2010, à l'intention de tous, professionnels ou non.

Nous avons eu la tristesse d'apprendre le décès de Sylvain Loguillard, qui a siégé au Conseil d'administration de la Fédération à partir de 1967. Après un long mandat et un engagement d'une totale sincérité, il a été président de 1975 à 1979, assurant cette fonction, pendant une période trop courte. Militant de la laïcité, militant politique et syndical, Sylvain Loguillard était aussi un ardent défenseur de la langue bretonne, qu'il a illustrée par plusieurs pièces de théâtre et recueils de poésie où il savait manifester son engagement :

Warhoaz aznevezet / Skol an unvaniez / Doujuz
ouz 'n disheñvelder / Resevo en he zouez /
Bugale re a gred / Eo poent zavel e Frañs / Skol
lik an esperañs / Ar skol digor d'an oll.

War ribl al Leñv, éditions Emgleo Breiz, 1988.

Demain rénovée, / L'École de l'union /
Respectueuse de la différence / Recevra en son
sein / Les enfants de ceux qui croient / Qu'il est
temps de bâtir en France / L'École laïque de
l'espérance : / L'École ouverte à tous.

Je vous assure de mes sentiments dévoués.

Camille Binder
Président de la Fédération des Œuvres Laiques
des Côtes-d'Armor.